

Langues officielles

Tout ce que je puis ajouter, c'est qu'il en soit ainsi.

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, la majorité des problèmes dont nous traitons à la Chambre sont de nature politique dans le sens le plus vrai et le meilleur du terme. Pour la plupart, nos débats procèdent de points de vue franchement différents. Cette remarque caractérise essentiellement les rouages de notre Parlement. Il m'arrive même de trouver suspects certains députés qui, individuellement ou collectivement, réclament l'adoption d'une attitude bipartite sur certaines questions débattues à la Chambre.

Cela dit, je suis plus que jamais certain d'une chose: si, en tant que parlementaires, nous permettons que le débat sur le bilinguisme devienne un prétexte à tirades politiques, le tort causé tant au Canada qu'au Parlement sera incalculable. Je n'exagère pas. On aura beau dire qu'il s'agit d'un cliché, d'une vérité de la Palice, j'aborde ce débat avec un sérieux comme jamais je n'en ai abordé d'autres auparavant à la Chambre des communes.

[Français]

Je suis certain d'une chose, monsieur l'Orateur. Quand...

M. Langlois: Vous auriez dû prendre la parole avant le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker)!

M. Grafftey: Excusez-moi!

M. Langlois: Vous auriez dû prendre la parole avant le très honorable député de Prince-Albert!

[Traduction]

Une voix: Vous auriez dû prendre la parole avant Dief.

M. Grafftey: Peut-être. Mais je dirai au député qu'il ne me paraît pas utile que le député d'Hochelaga (M. Pelletier) nous traite de dinosaures, ou que M. Pickersgill ne trouve des fanatiques que de ce côté-ci de la Chambre. J'ose espérer que le député saura se contenir et s'efforcera de comprendre à quoi je veux en venir au cours du débat.

[Français]

Monsieur l'Orateur, je suis profondément convaincu d'une chose: c'est qu'il incombe à chaque député de dissocier du domaine politique le débat sur le bilinguisme.

[Traduction]

Lorsqu'il s'agit de questions se rapportant à l'unité nationale dans son sens le plus vrai, savoir le bilinguisme, le multiculturalisme et les droits linguistiques, il y a certainement des motifs spéciaux qui, malgré mes remarques du début, devraient commander une attitude bipartite de la part de chacun des députés à la Chambre. Je crois que la plupart d'entre nous se rendent compte que c'est la première fois dans l'histoire de l'Occident qu'un pays tente, disons, de superposer le système parlementaire à une jeune union fédérale qui, comme le Canada d'aujourd'hui, est fondée sur l'existence de plusieurs cultures et de droits linguistiques. Une telle situation commande certes un leadership et un sens politique des plus aigus de la part de tous les députés. Si je donne l'impression de sermonner un peu, je ne m'en excuse pas. La question des droits linguistiques dans une jeune fédération comme le Canada ne doit jamais devenir l'objet de controverses politiques partisans et, sous ce rapport, j'insiste tant et plus sur le rôle de guide que chaque Canadien attend de nous.

Si l'on me permet une brève digression, monsieur l'Orateur, je dirai que si je traite aujourd'hui des propositions

[M. Symes.]

générales en cette enceinte c'est parce que je suis intimement convaincu et persuadé qu'il faut débattre ces propositions avant d'approuver ou d'étudier article par article cette résolution, ce projet de loi tel quel ou modifié. Les quatre partis à la Chambre doivent tous aborder cette question comme des partis à caractère national. Agir autrement serait, selon moi, trahir la confiance que le peuple canadien a témoignée.

[Français]

Monsieur l'Orateur, comme ce débat se poursuit, avec les autres députés à la Chambre, je pense sans exagération à mon pays, le Canada, mais je pense également à ma circonscription électorale de Brome-Missisquoi, dont la population est composée à 70 p. 100 de francophones et à 30 p. 100 d'anglophones.

Chez nous, comme dans plusieurs autres circonscriptions électorales, l'unité nationale existe dans le vrai sens du mot. Voici un souvenir que je vais garder à l'esprit jusqu'à la fin de mes jours: lorsque j'ai commencé ma vie politique, il y a 15 ans, à Ottawa—je dois l'admettre,—je «cassais» le français; c'était même pire que maintenant. Je vais me souvenir jusqu'à la fin de mes jours de la réception chaleureuse et courtoise que m'ont réservée mes électeurs, mes concitoyens de langue française. Comme les autres députés qui ont déjà pris la parole à la Chambre des communes, je garde un bon souvenir de mes premières années à Ottawa.

Par exemple, un électeur francophone de la ville de Farnham, dans ma circonscription, a désiré répondre aux appels d'offres du ministère de la Défense nationale. Toute de suite après avoir reçu sa demande téléphonique, et ensuite sa lettre, la documentation des fonctionnaires, à Ottawa, est parvenue à mon bureau entièrement rédigée en anglais. Mon électeur était dans l'obligation de faire une offre dans trois ou quatre jours, et les fonctionnaires, à Ottawa, m'ont dit: Monsieur Grafftey, il faut attendre trois ou quatre semaines avant d'obtenir la traduction en français. Monsieur l'Orateur, j'ai trouvé que cela était pas mal ridicule, il y a 15 ans, et j'espère que j'ai finalement réglé la question, non pas grâce à une loi du Parlement ou à un règlement, mais par un simple appel téléphonique.

Il faut considérer maintenant l'autre côté de la médaille, monsieur l'Orateur. Je dois malheureusement constater ce qui se passe aujourd'hui, et je ne veux pas, comme je l'ai dit tout à l'heure, «plonger» cette question dans le domaine politique; je garde un certain souvenir de ce qui s'est produit, il y a quelques semaines, en ce qui a trait au gouvernement de la province de Québec. Malheureusement, comme je l'ai dit tout à l'heure—la population est à 30 p. 100 anglophone dans Brome-Missisquoi—trop souvent, je rédige en anglais mes lettres à mes concitoyens et au gouvernement provincial, mais je reçois trop souvent des lettres entièrement rédigées en français. Cela, c'est le contraire de ce qui se produisait il y a 15 ans à Ottawa.

Il est une chose que je veux souligner très clairement, monsieur l'Orateur: Comme Canadien, non pas comme «bleu» du parti conservateur progressiste, je vais lutter jusqu'à la fin de mes jours pour obtenir les mêmes droits en ce qui a trait aux langues pour mes compatriotes francophones, à travers le Canada, comme je l'ai toujours fait pour les anglophones de la province de Québec. Il faut respecter les mêmes droits linguistiques et accorder la même protection aux anglophones et aux francophones.